



Doc. 14260
26 avril 2017

La protection des droits des parents et des enfants appartenant à des minorités religieuses

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de recommandation, au début du paragraphe 1.2, insérer les mots suivants:

«de créer un groupe de travail réunissant des experts des questions religieuses, chargé d'identifier les faits et circonstances de discrimination afin de proposer une aide».

Note explicative

L'amendement recommande de réunir des informations afin d'améliorer la compréhension du problème, et ainsi proposer des orientations appropriées aux Etats membres.

Déposé par:

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. 2017 - Deuxième partie de session

